

Zoom sur le BRF

" BRF est un acronyme pour **Bois Raméal Fragmenté**, qui est une **méthode naturelle d'origine canadienne de régénération et de remise en état des sols**, par l'utilisation des rameaux verts (diam inf à 7 cm) d'essences de feuillus, qui sont fragmentés, broyés puis épandus et incorporés aux premiers centimètres du sol. Ces rameaux riches en nutriments, sucres, protéines, celluloses et lignines ont tous un rôle précis et spécifique dans la constitution et le maintien des sols fertiles." source : www.lesjardinsdebrf.com

Cette technique d'amendement initialement utilisée en agriculture est aujourd'hui de plus en plus appliquée aux espaces verts. Elle a les avantages du paillage (préservation de l'humidité et limitation des adventices) avec en plus **la fertilisation naturelle du sol et la restauration de l'humus à l'image d'un sol forestier**.

Le BRF peut être utilisé en surface mais son action

est optimisée par un mélange avec les couches supérieures du sol. Ainsi les minéraux, les acides aminés, les protéines et les catalyseurs présents dans ces jeunes branches sont libérés dans le sol. Certaines recherches québécoises avancent que les plantes seraient également mieux protégées contre maladies et attaques de parasites. Un peu comme si le BRF stimulait le système immunitaire naturel des végétaux cultivés.

A utiliser d'urgence !

Boîte à outils

Un site : <http://www.lesjardinsdebrf.com> (beaucoup d'infos et de liens...)

Un livre : "BRF, de l'arbre au sol"

<http://brfdelarbreausol.blogspot.com>

Une formation : les BRF en espaces verts

<http://www.centre-port-royal.com/formations>

Des nouvelles du pôle GD Wallon...

En Wallonie, comme ailleurs en Europe, la gestion différenciée se propage et ce grâce, entre autres, au travail du Pôle wallon de gestion différenciée (GD) des espaces verts. Le Pôle fait d'ailleurs un grand retour sur la scène associative wallonne belge et profite de l'occasion pour annoncer qu'il compte bien poursuivre sa collaboration sur la gestion différenciée avec Nord Nature Chico Mendes !

Mais qui fait donc maintenant partie de l'équipe du Pôle ? Deux nouvelles employées travaillent depuis le 8 décembre dernier à temps plein.

Julie Marlier, coordonnatrice de projet et Valérie Boulet-Thuotte, chargée de communication, veilleront donc à ce que le Pôle soit au cœur de la gestion différenciée en Wallonie !

Le Pôle, bref retour...

Le Pôle GD existe de manière informelle depuis 2005. En effet, suite à un sondage auprès des communes, les associations Adalia, le CRIE de Mouscron ont créé le Pôle GD pour répondre à un réel besoin communal d'information et de formation technique sur la gestion différenciée des espaces verts.

En 2007, le Ministre wallon de l'Environnement

accordait à l'organisation les fonds nécessaires pour intensifier son activité.

La suite...

En juin 2008 Adalia, le CRIE de Mouscron et la Fédération Wallonne Horticole ont veillé à ce que le Pôle GD reçoive un statut juridique d'association.

Maintenant, c'est auprès du Pôle GD que les communes se renseigneront pour trouver les partenaires susceptibles de les aider dans la conception d'une gestion différenciée de leurs espaces verts. Cela dans le but qu'à long terme, cette nouvelle collaboration entre les communes et ces associations permette de répandre une gestion plus harmonieuse des espaces verts en Région wallonne.

L'équipe s'engage donc à former, conseiller et guider les communes dans la mise en place de leur gestion différenciée. Elle s'engage également à fédérer et à promouvoir les services offerts par tous les acteurs désireux de mettre en place la gestion différenciée.

www.gestiondifferentiee.be

La Mission Gestion Différenciée est pilotée par l'association :

NORD NATURE CHICO MENDÈS

Gérard LEFEBVRE - Marjorie Duchêne - Rudy Pischuttta

7 rue Adolphe Casse - 59000 Lille

03.20.12.85.00 contact@nn-chicomendes.org

<http://www.nn-chicomendes.org>

<http://www.gestiondifferentiee.org>

Avec le soutien financier de :



La Virgule

Lettre d'info de la Mission Gestion Différenciée Nord-Pas-de-Calais

11

janvier 2009

Coopération européenne



Ça y est ! Le projet interreg " Landscape and Nature for All " (LNA) est lancé !

Oui mais encore... Il s'agit d'un projet européen (Interreg IV Transmanche) porté par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale qui rassemble une vingtaine de partenaires français et anglais entre le Nord-Pas-de-Calais et le Kent pour une durée de... 4 ans !

De nombreuses thématiques naturalistes seront abordées, mais également la gestion différenciée et les corridors écologiques.

C'est notre mission régionale qui est en charge de mener ce volet. L'objectif est de sensibiliser et d'accompagner les collectivités et les acteurs du territoire du PNR, mais aussi d'échanger avec les acteurs anglais sur leurs approches. Notre action sera

complémentaire aux actions de fond menées par le PNR Caps et Marais d'Opale.

Un premier rdv encourageant...

Le 10 décembre dernier a marqué le lancement de la concrétisation de notre projet. En effet nous avons organisé avec le PNR une conférence débat pour présenter la gestion différenciée et le détail des actions qui seront proposées aux collectivités pendant les 4 années du projet.

Au programme : conseil personnalisé, voyages techniques, journées de rencontre, visites, démonstrations, mise en réseau, valorisation des expériences locales...et une déclinaison de nos outils de communication (site web, " Virgule "...) avec des retours sur le projet et sur l'approche anglaise...

Cette présentation a réuni une petite trentaine de personnes issues de communes, d'EPCI, ou encore d'entreprises... Nous avons, à cette occasion, relevé une grande motivation de la part de certaines

structures. Nous sommes donc optimistes sur les suites du projet avec un terreau si fertile...

Des thèmes transversaux

Au delà de ce programme de sensibilisation, nous menons également une étude sur la gestion différenciée des structures linéaires (bords de routes, d'autoroutes, de voies navigables, ferrées et réseaux énergétiques).

Qui dit Europe dit européens !

En effet l'appel de l'Europe est surtout un appel à l'échange. Et ça, nous on aime ! C'est l'occasion de s'enrichir des expériences d'Outre-Manche et de valoriser les projets menés chez nous. Ces échanges vont se construire au fur et à mesure avec les par-



Partenaires franco-anglais du projets LNA

tenaires anglais actifs dans la création de corridors écologiques, la préservation de la nature en milieu urbain, la création de réserves naturelles de bord de route ou l'implication de la population dans les projets d'aménagement...

Nous avons déjà identifié quelques projets à approfondir lors de la rencontre du 23 janvier dernier : premier comité d'accompagnement technique et groupes de travail transfrontaliers rassemblant tous les partenaires.

Bientôt des infos et des retours d'expériences sur notre site internet !

Quelques liens...in english !

Corridor écologique au coeur d'Ashford

<http://www.ashfordgreencorridor.org.uk/>

Réserves naturelles de bord de route

<http://www.kentwildlifetrust.org.uk/work/roadside-nature-reserves/>

La Virgule

Rédaction et mise en page :

Marjorie Duchêne, Rudy Pischuttta, Valérie Boulet-Thuotte

ISSN : 1157 0008

Du nouveau dans l'outillage pour la fauche exportatrice

Une question d'échelle...

Le fauchage (et l'exportation des produits de fauche) sur de vastes zones naturelles ou semi naturelles situées en périphérie urbaine ne posait généralement pas problème : un accord avec un agriculteur local était souvent trouvé, et celui-ci utilisait son tracteur et le matériel adapté en échange du foin.

Dans les zones plus petites, plus étroites ou confinées, ou encore celles se trouvant en milieu urbain, il était par contre délicat, voire impossible de faire appel à ce genre de partenariat et de faire intervenir ce type d'engins lourds et encombrants. Le fauchage traditionnel à la faux ou la débroussailluse constituaient les seules alternatives.



Presse à balles (ballots de 25-30Kg)

Du matériel adapté aux surfaces réduites

Ces derniers mois, des démonstrations d'outils d'un type nouveau, légers et performants, ont eu lieu ça et là, laissant envisager de nouvelles possibilités. Nous avons ainsi découvert des plateaux de fauche de faible largeur (environ 1,5 mètre), ainsi que des andaineuses et des presses à balles adaptées aux petites surfaces et pouvant être maniées autrement que via un tracteur.

Pour une qualité de service visiblement égale, ces outils permettent de travailler avec rapidité dans les endroits inaccessibles aux tracteurs. La barre de coupe par exemple, cisaille avec efficacité les chaumes des plantes les plus coriaces ; elle est en outre suffisamment puissante pour ne pas être endommagée par des rejets de saules. L'andaineuse et la presse à balles sont d'un gabarit égal ; leur utilisation combinée permet l'évacuation du foin sous forme de balles rondes (ou rectangulaires, en fonction du type d'engin) pesant de 25 à 30Kg, donc suffisamment légères pour ne pas nécessiter le recours à un appareil de levage.



Andaineuse

Des porte-outils multi usages

L'avantage ultime de tous ces outils réside dans le fait qu'ils s'adaptent tous, et rapidement grâce à un système de clavettes, à un porte-outil motorisé visiblement performant, et surtout très maniable. Equipé de deux roues motrices indépendantes, d'un mancheron pouvant pivoter à 230° et de poignées tournantes hydrostatiques (plus besoin de passer les vitesses, ni de freiner), la machine semble pouvoir s'adapter à un large spectre de terrains.



Plateau de fauche

Enfin, la gamme de plateaux adaptables à ce type de porte-outils est très large, ce qui permet d'embrasser une gamme d'activités intéressantes ; qu'elles soient liées à l'entretien des espaces verts (broyage, fraisage, hersage, désherbage des allées, etc.) ou de la voirie (balayage, salage, etc.). Sachant que le porte-outil permet, pour un prix équivalent à celui d'un micro tracteur, de multiplier les usages, un tel investissement ne semble finalement pas dénué d'intérêts...

Description du matériel sur le site du fabricant :
www.rapid.ch
distribué par www.innovpaysage.com

Le Zéro Phyto n'est pas un mythe !

Slogan militant, proposition politique ou objectif technique... le zéro phyto est un engagement environnemental fort et surtout réalisable !!!

La preuve par les faits :

Des nombreux programmes d'objectifs "zéro phyto" naissent et prennent de l'ampleur en France et à l'étranger.

La porte d'entrée principale est la préservation de la qualité des eaux et la cohérence avec des pratiques espaces verts durables. On observe plusieurs méthodes de mise en place selon le porteur du projet.

En effet on retrouve les **démarches volontaristes menées par des villes** qui se donnent un objectif de gestion interne et essayent d'entraîner les communes limitrophes dans leur sillon (ex : Rennes, Meylan, Strasbourg...).

A une autre échelle, certaines **collectivités territoriales sont à l'origine de projets fédérateurs**. En se donnant des objectifs de réduction des phyto sur les espaces communautaires elles deviennent des "vitrines" et organisent des campagnes de sensibilisation incitatives pour les élus et techniciens (ex : Com de Com du Plateau Picard, Pays des Portes d'Ariège Pyrénées...).

Les Agences de l'Eau commencent également à inciter au "zéro phyto". Dans le Nord-Pas-De-Calais et la Picardie, une charte sera bientôt lancée. Les collectivités signataires recevront une aide financière pour accompagner leurs changements de pratiques.

Dans le même esprit, la Région Bretagne vient de remettre des trophées à 10 communes rurales ayant atteint le "Zéro phyto" grâce au travail croisé des collectivités et des équipes du bassin versant. A noter que ce programme d'accompagne-

ment est doublé d'arrêtés préfectoraux forts qui interdisent l'usage de produits phytosanitaires sur les zones à risque ... on a rien sans rien !

Portées par la préservation de la ressource en eau et l'urgence d'une action groupée les structures associatives sont des moteurs forts. **En plus d'un travail de terrain accru sur la sensibilisation et la formation les associations lancent des programmes parfois très suivis par les communes**. On citera l'exemple de l'association *Loiret Nature* qui, avec la *Fredon Centre* et les *Jardiniers de France* a lancé une opération Zéro Phyto dans le Loiret. Aujourd'hui 16 communes ont signé la charte et certaines ont déjà atteint leurs objectifs !!! (Autres ex : Association *Aqui'Brie*, CAUE 95...).

Aller plus loin

Rendez-vous sur les sites des différents acteurs pour voir le détail de leur démarche.

Et si vous n'êtes pas convaincu du danger que représentent les pesticides :
<http://www.pesticidescancer.eu>

Evènement

Semaine sans pesticide
4^{ème} édition

du 20 au 30 mars (partout en France)

Collectivités, entreprises et associations mettent en place des conférences-débats, expositions ou encore des spectacles...

La Semaine sans Pesticides est un événement fédérateur qui permet de maintenir la pression sur les décideurs et prouver que l'on peut et on doit aujourd'hui se passer des pesticides.

<http://www.semaine-sans-pesticides.fr>

Désherbage thermique au gaz : ce qu'il faut retenir

Lors de journées d'échanges, certains utilisateurs de désherbeurs thermiques au gaz ont exprimé leur déception quant aux résultats des traitements. Il semble donc opportun de rappeler les quelques règles suivantes :

- **Attention à bien acheter un matériel qui soit adapté au travail demandé** : beaucoup de collectivités, par le jeu des appels d'offres, acquièrent du matériel peu cher... mais surtout inadéquat ! Exemple : vous voulez acheter un désherbeur thermique et vous vous retrouvez propriétaire d'un brûleur à flamme pour les mousses. **Il faut être précis dans les termes et sur les exigences techniques.**

- **Prendre le temps de lire les notices explicatives**

et/ou de demander conseils au vendeur. Mais veillez surtout à ce que les agents techniques soient formés à l'utilisation de ce type d'engins.

- **Le désherbage thermique à gaz est avant tout préventif** : il doit démarrer fin février/début mars, à la levée des plantules ; et être suivi d'au moins 3 passages sur 2 à 3 semaines d'intervalle. Passé trop tard en saison, le choc thermique ne pourra détruire que les cellules végétales des parties aériennes de la plante et les racines seront indemnes.

- **Le désherbage thermique est inefficace sur un couvert végétal dense** : il est donc inadapté au désherbage des pelouses. C'est un traitement qui doit être appliqué sur des zones nues ou couvertes par une végétation éparse.